

De l'internat aux maisons de retraite, 27 000 Limousins résident au sein d'une communauté

Damien NOURY

En Limousin, la part de la population vivant en communauté est la plus importante de France. De l'internat à la maison de retraite, 470 communautés limousines accueillent 27 000 personnes, soit 3,6 % de la population, contre 2,5 % au niveau national. Dans la région, les jeunes sont deux fois plus nombreux à vivre en internat que dans le reste de la France.

En 2009, près de 27 000 Limousins vivent dans une communauté au sens du recensement de la population. Ainsi, 3,6 % des habitants de la région partagent à titre habituel un mode de vie en commun comme la prise de repas, contre 2,5 % au niveau national. Cette importance de la population des communautés place le Limousin au premier rang des régions. Les internats, les cités universitaires, les maisons de retraite ou hospices, les établissements sanitaires et sociaux de moyen ou long séjour rassemblent 90 % de la population des communautés limousines.

La résidence en communauté est plus fréquente en Corrèze et en Creuse

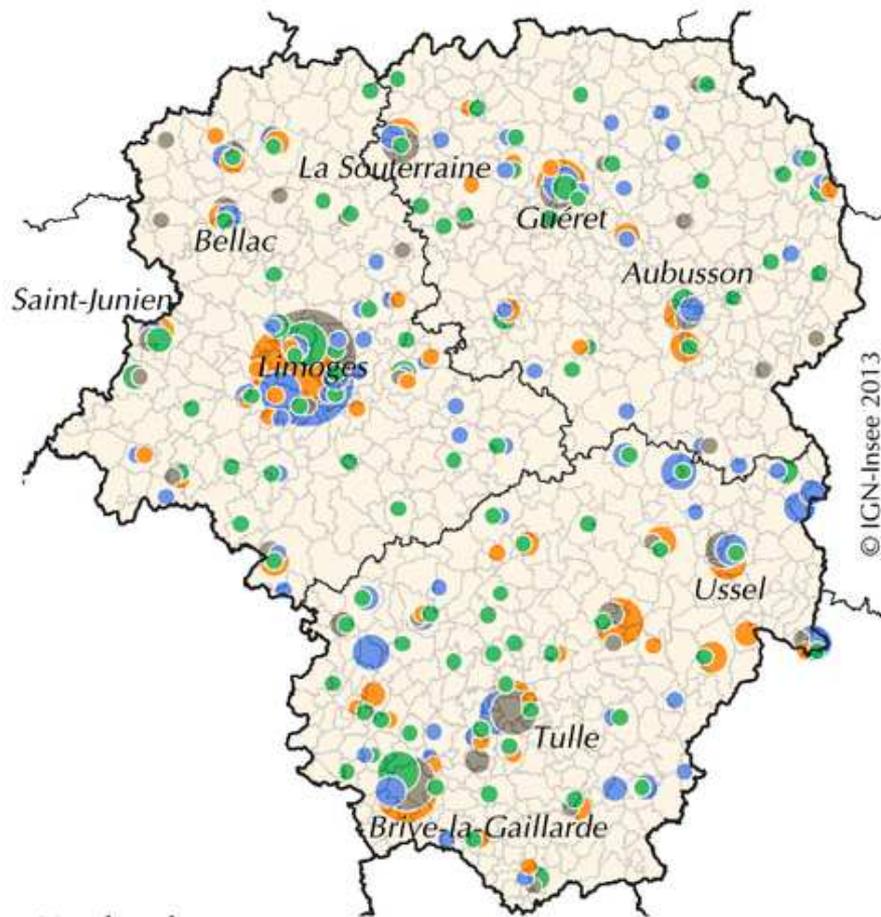
	Corrèze		Creuse		Haute-Vienne		Limousin		France
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	%
Ménages ordinaires	231 273	95,0	117 724	95,3	363 926	97,1	712 923	96,1	97,3
Communautés	11 477	4,7	5 372	4,3	10 056	2,7	26 905	3,6	2,5
Habitats mobiles, sans abri et marinières	602	0,2	488	0,4	867	0,2	1 957	0,3	0,2
Population totale	243 352	100,0	123 584	100,0	374 849	100,0	741 985	100,0	100,0

Répartition de la population selon le type de résidence

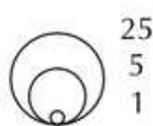
Source : Insee, répertoire des communautés recensement de la population 2009, exploitation principale

La Corrèze et la Creuse occupent les deuxième et troisième rangs des départements pour la part de la population des communautés dans la population totale, après la Lozère. La Corrèze est le deuxième département de France pour la part de jeunes en internat dans sa population, après la Lozère. De par le poids des résidents en maisons de retraite dans la population totale, la Creuse est le deuxième département, également après la Lozère. En revanche, en Haute-Vienne, la structure de la population des communautés est plus conforme à celle de la France.

470 communautés en Limousin



Nombre de communautés :



25
5
1

Type de communauté :

- Maison de retraite, hospice
- Cité universitaire, internat
- Établissement sanitaire ou social de moyen et long séjour
- Autre type de communauté

Répartition communale des communautés par type, en nombre

●●●●● Source : Insee, recensement de la population 2009

■ La population des communautés diminue

Depuis 1990, la population des communautés a baissé plus fortement en Limousin qu'en France, en raison d'une plus faible croissance démographique sur la période. La répartition de la population entre les communautés limousines a suivi la tendance nationale, exception faite des établissements pénitentiaires dont la population a augmenté avec l'ouverture du centre de détention d'Uzerche en juillet 1990. Par rapport à 1990, et en lien avec le vieillissement de la population, le poids des internats ou cités universitaires diminue quand celui des maisons de retraite, hospices, et établissements de moyens et long séjour augmente.

■ Toujours beaucoup d'internes

Premier type de structure en termes d'accueil devant les maisons de retraite, les 120 internats de la région hébergent quelque 10 000 jeunes, plaçant le Limousin au premier rang des régions pour la

part des internes dans la population totale. Ce constat peut s'expliquer par la faible densité de population et par la présence d'établissements scolaires spécialisés recrutant à l'échelle nationale. Les jeunes de 15 à 25 ans représentent 85 % des résidents en internat mais on y trouve également 500 élèves de moins de 14 ans, et 1 500 actifs ou stagiaires rémunérés, parmi lesquels les élèves de l'école de gendarmerie de Tulle.

La majorité des internes sont hébergés dans les internats des lycées des principales villes de la région. Entre 15 et 18 ans, 28 % des élèves scolarisés dans la région étudient à plus de 30 minutes du domicile familial. Aussi, le recours à l'internat est-il particulièrement fréquent en Limousin : à 17 ans, un lycéen sur quatre réside en internat, contre environ un sur neuf en province.

En Corrèze, le poids relatif des internes est trois fois plus important qu'au niveau national (2 % de la population contre 0,7 %). Le département accueille la moitié des internes de la région dans 52 établissements. On estime que le domicile familial se situe dans un autre département pour 60 % d'entre eux, contre respectivement 50 et 35 % en Haute-Vienne et en Creuse. Deux établissements situés à Égletons contribuent fortement à cette situation : ces établissements de second cycle, spécialisés dans le génie civil et les travaux publics, attirent un public scolaire souvent venu de loin.

Par ailleurs, les résidences universitaires de la région accueillent 1 300 étudiants, dont 400 étudiants étrangers.

Les jeunes sont deux fois plus souvent en internat en Limousin

	Limousin					France entière
	Nombre d'établissements	Population résidente	%	Poids dans la population totale	Indice de spécificité par rapport à la France	Poids dans la population totale
Autre internat	120	9 990	37,1	1,3	2,0	0,7
Maison de retraite, hospice	114	8 135	30,2	1,1	1,4	0,8
Autre établissement sanitaire ou social de moyen et long séjour	138	5 240	19,5	0,7	1,5	0,5
Cité universitaire	7	1 277	4,7	0,2	1,2	0,1
Établissement pénitentiaire	4	822	3,1	0,1	1,2	0,1
Foyer de travailleurs	19	740	2,8	0,1	0,5	0,2
Établissement militaire	11	398	1,5	0,1	0,6	0,1
Communauté religieuse	48	212	0,8	0,0	0,5	0,1
Établissement social de court séjour	9	90	0,3	0,0	1,1	0,0
Autre type de communauté	0	0	0,0	0,0	N/A	0,0
Ensemble des communautés	470	26 905	100,0	3,6	1,4	2,5

Effectifs et poids des communautés dans la population totale

Sources : Insee, répertoire des communautés recensement de la population 2009, exploitation principale

Les hébergements sanitaires et sociaux, maisons de retraites et hospices compris, accueillent la moitié de la population des communautés, comme au niveau national. La frontière entre ces types d'établissements est parfois fine : aux âges élevés, l'état de santé des résidents en maison de retraite peut nécessiter un hébergement en établissement de moyen ou long séjour, offrant un environnement médicalisé plus important.

La population limousine est la plus âgée de France et compte la plus forte proportion de personnes âgées de plus de 90 ans. Dans la région comme en France, 36 % de la population réside en communauté au-delà de 90 ans. Cette proportion varie d'une région à l'autre : elle atteint 51 % en Pays de la Loire et peut être notamment reliée aux politiques de maintien à domicile mises en

place, à l'état de santé des personnes ou aux solidarités intergénérationnelles. Parmi les plus de 90 ans résidant en communauté, huit personnes sur dix sont en maison de retraite ou hospice.

■ **Maisons de retraite : une population fortement issue de l'agriculture**

Les maisons de retraite et hospices de la région hébergent 8 100 personnes. Rapportée à la population totale, la population des maisons de retraite ou hospices est plus importante qu'au niveau national, mais moins qu'en Bourgogne, Auvergne, Poitou-Charentes et Pays de la Loire.

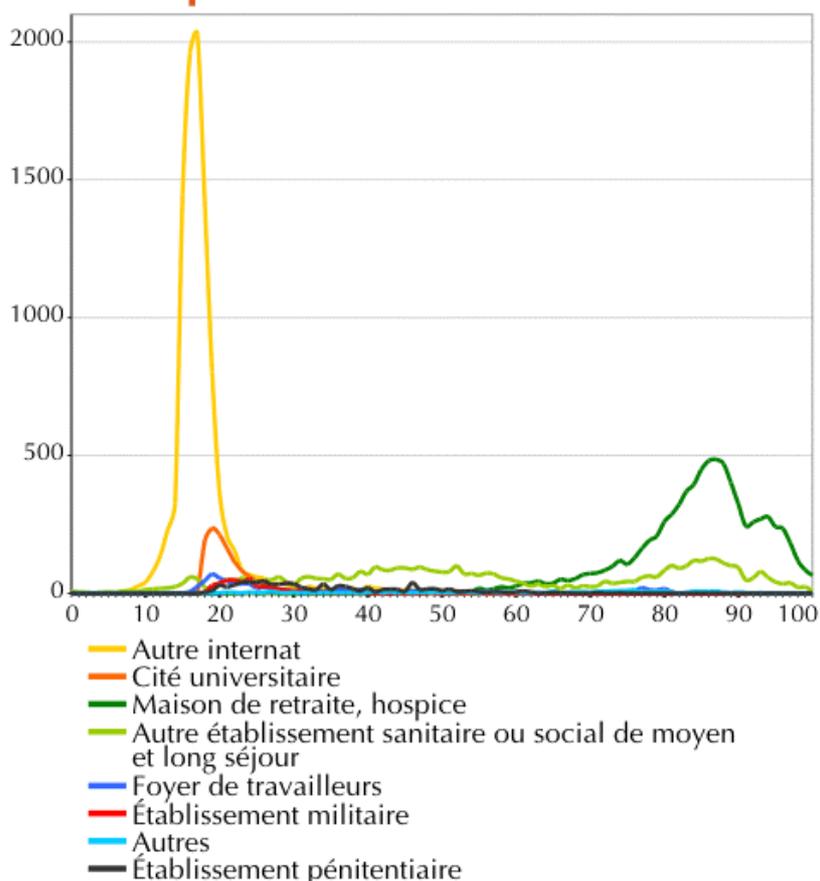
Avec une espérance de vie plus importante que celle des hommes, les femmes représentent 72 % des résidents en maison de retraite et 74 % d'entre elles sont veuves.

Témoignage de la forte empreinte de l'agriculture dans la région, un résident en maison de retraite sur quatre déclare être un ancien agriculteur exploitant, contre seulement un sur dix au niveau national.

■ **Des structures sanitaires et sociales bien implantées**

Les établissements sanitaires et médico-sociaux de long et moyen séjour constituent la troisième catégorie de communauté en termes d'importance de la population hébergée. Ils accueillent 5 200 individus de tous âges. Entre 15 et 75 ans, environ 2 Limousins sur 1 000 ont été recensés dans ce type de structure ; on en compte 50 sur 1 000 après 90 ans.

Un Limousin de 17 ans sur quatre réside en internat



Population résidante des communautés limousines par âge

●●●● Source : Insee, répertoire des communautés recensement de la population 2009, exploitation principale

L'hébergement en établissement de moyen ou long séjour est plus fréquent en Limousin que dans les autres régions françaises. Cela s'explique en partie par la structure de la population, mais également par la présence de nombreuses structures d'accueil d'handicapés dans la région.

Dans ces structures, le niveau d'études des résidents est globalement peu élevé : parmi les individus de plus de 14 ans, plus d'un quart n'ont jamais été scolarisés, contre 1,2 % dans l'ensemble de la population.

■ **Plus de 800 détenus**

En 2009, plus de 800 personnes ont été recensées dans les quatre établissements pénitentiaires de la région, soit une progression de 8 % depuis 1999. En Limousin comme en France, la population de ces établissements est essentiellement masculine et jeune : la moitié a moins de 31 ans, comme au niveau national.

■ **Certaines communautés peu représentées en Limousin**

Les différents types de communautés répondent à des situations très variées. Certaines sont moins représentées par rapport au niveau national. C'est le cas des foyers de travailleurs qui accueillent plus de 700 individus. La moitié d'entre eux sont en activité, dont les trois quarts en tant qu'ouvriers. C'est également le cas des établissements militaires et surtout des communautés religieuses, très peu présentes en Limousin. La région occupe le dernier rang des régions pour la présence de ce type de communauté.

■ **Sources**

Le **recensement de la population** permet de dénombrer l'ensemble de la population vivant en France. Les habitants sont répartis selon leur catégorie d'habitation ou leur mode de vie en trois catégories : les personnes qui vivent en logement « ordinaire » (97,3 % de la population en 2009), celles qui vivent en communauté, auxquelles s'intéresse cette étude (2,5 %) et les personnes vivant dans des habitations mobiles, les marinières et les personnes sans abri (0,2 %).

La population vivant en communauté est recensée de manière exhaustive tous les cinq ans, à raison d'un cinquième par an. Pour cela, l'Insee gère un répertoire des communautés. En 2009, on compte environ 30 000 communautés en France. Les logements de fonction situés dans l'enceinte des communautés et les logements occupés par plusieurs personnes en colocation sont comptabilisés dans les ménages « ordinaires ».

Le choix a été fait de comptabiliser les mineurs vivant en communauté tout au long de cette étude. Ce qui explique les différences avec les chiffres publiés sur insee.fr, où les mineurs sont réintégrés dans la population des ménages « ordinaires ».

■ **Définition**

Une **communauté** est définie comme un ensemble de locaux d'habitation, comprenant des chambres, relevant d'une même autorité gestionnaire et dont les habitants partagent à titre habituel un mode de vie en commun comme la prise de repas. Les différentes catégories de communautés sont définies par le décret n°2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population.

■ **Pour en savoir plus**

[La vie en communauté : 1,6 millions de personnes en France](#), Insee Première n°1434, février 2013

Directrice de la publication : Fabienne Le Hellaye
Rédactrice en chef : Nathalie Garrigues
Conception et illustrations : Jean-Christophe Olivier
Copyright - INSEE 2013